



**SESSION EXTRAORDINAIRE DU TRIBUNAL RUSSELL SUR GAZA
24 SEPTEMBRE 2014 – Albert Hall, Bruxelles**

Le Tribunal Russell sur la Palestine tiendra une session extraordinaire ce jeudi 24 septembre à Bruxelles afin de requalifier les crimes commis par Israël contre la population de Gaza lors de l'opération « bordure protectrice » en juillet et août 2014.

Ce tribunal d'initiative citoyenne, a déjà consacré cinq sessions, entre 2010 et 2013, qui ont souligné les complicités d'Etats, d'instances internationales et de grandes entreprises avec les activités criminelles de l'Etat d'Israël occupant les territoires palestiniens.

Le jury, composé de personnalités connues pour leur intégrité et leur valeur morale, a souligné les manquements graves au droit international et au droit humanitaire commis par Israël à l'encontre du peuple palestinien. Il a reconnu notamment le crime d'apartheid comme applicable à la politique israélienne d'occupation de la Palestine.

Les récents bombardements et incursions meurtrières à Gaza – plus de 2100 morts dont une majorité de civils – n'ont pas frappé que des combattants armés mais bien l'ensemble de la population emprisonnée dans les limites du territoire de Gaza et incapable de fuir pour échapper aux bombes.

Le Tribunal Russell sur la Palestine a donc décidé d'analyser l'opération « bordure protectrice » à la lumière du droit international concernant les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et s'il a été commis des crimes relevant du crime de génocide.

Le TRP se penchera sur les complicités éventuelles et les responsabilités qui en découlent pour les Etats tiers et les institutions internationales. Il conclura ses travaux en recommandant aux citoyens, associations et parlementaires des pistes d'actions pour faire respecter les droits fondamentaux des Palestiniens.

Le jury présentera ses conclusions au public le 25 septembre lors d'une conférence de presse à l'IPC qui sera suivie l'après-midi d'une audition au Parlement européen et par l'envoi d'un message du TRP à l'ouverture de la 69ème assemblée générale des Nations Unies.

La session extraordinaire peut être suivie par tous, en français et en anglais, à condition de s'inscrire à rtpgaza@gmail.com.

Albert Hall : Chaussée de Wavre 649-651, 1040 Bruxelles (accueil dès 8 h 30).

<http://www.russelltribunalonpalestine.com/en/sessions/extraordinary-session-brussels>

Appel aux dons

Pour assurer le suivi de ce travail sur le droit international afin qu'il serve aux actions militantes des défenseurs des droits humains et des droits du peuple palestinien, le TRP a besoin d'aide.

Vos dons peuvent être versés au compte bancaire :

IBAN code: BE 92 733038712023 (BIC code: KREDBEBB)

PROGRAMME DE LA SESSION :

Jury: Ahdaf Soueif, Vandana Shiva, Christiane Hessel, Michael Mansfield, John Dugard, Richard Falk, Ken Loach, Paul Laverty, Ronnie Kasrils, Radhia Nasraoui, Miguel Angel Estrella et Roger Waters.

8.30 : Ouverture des portes

09h30: Ouverture de la session par Pierre Galand

09h45: John Dugard sur les règles juridiques régissant le conflit.

10h20: Paul Behrens sur les exigences en matière de génocide.

10h50: Desmond Travers sur les munitions utilisées lors de l'opération de protection Bord

11h20 : PAUSE

11h35: David Sheen sur l'incitation pour génocide dans le discours public israélien.

12h: Eran Efrati sur l'affaire Salem Sharnaly. Tir d'un Palestinien par les FDI sniper.

12h20: Mohammed Omer sur les exécutions extra-judiciaires (cas de Mohamnred Tarvfiq Qudeh)

1).40: DEJEUNER

14,00: Mads Gilbert sur le ciblage des établissements de santé.

14h20: Mohammed Abou arabe sur le ciblage des travailleurs de la santé.

14h40: Paul Mason sur le ciblage des écoles et de l'expérience de l'information de l'ONU à Gaza

15.05: PAUSE

15.20: Martin Lejeune sur le ciblage des zones industrielles et des usines.

15.40: Ashraf Mashharawi sur la destruction des infrastructures civiles, y compris gouvernementale

16.00: Raji Sourani sur le ciblage des civils.

16h30; Ivan Karakashian sur l'utilisation de boucliers humains en mettant l'accent sur les enfants

16h50: Max Blumenthal sur les crimes de guerre

17h 15: Agnès Bertrand sur la complicité de l'Etat partie.

17h40: Michael Dea sur la voie à suivre

17h55: Discours de clôture